



Une exploitation européenne sur cinq est spécialisée en élevage

Une exploitation française sur trois est spécialisée en élevage d'herbivores, contre une sur cinq seulement dans l'ensemble des pays européens. Par ailleurs, 80 % des élevages de porcs et de volailles se concentrent dans trois États : la Roumanie, la Pologne et la Hongrie.

Une exploitation européenne sur cinq est un élevage spécialisé, soit en herbivores (bovins ou ovins ou caprins) qui nécessitent des surfaces enherbées, soit en porcs ou volailles dans des élevages souvent « hors sol ». Par ailleurs, une sur dix associe ces deux types d'élevage. Les élevages d'herbivores sont plus fréquents dans les pays plus humides du nord de l'Europe et constituent même la quasi-totalité des exploitations irlandaises. En France, environ un tiers des exploitations ont cette spécialisation, plus de 40 % en Belgique et en Allemagne, 50 à 60 % aux Pays-Bas, en Autriche, au Luxembourg et au Royaume Uni.

Les élevages de porcs et de volailles sont beaucoup moins présents et 80 % d'entre eux se concentrent dans trois pays : la Roumanie (46 %),

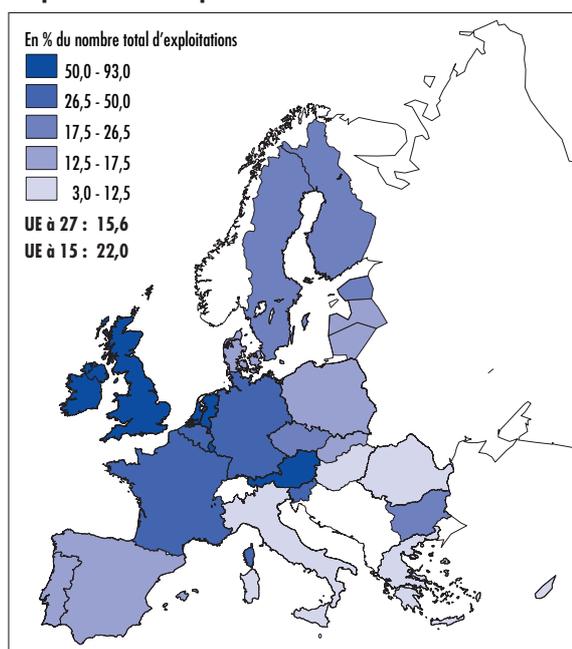
la Pologne (17 %) et la Hongrie (17 %). C'est en Hongrie que le poids de ces élevages est le plus important : 19 %.

Définition

Le classement européen des exploitations agricoles en orientations dominantes (OTEX ou orientation technico-économique) est basé sur la marge brute standard (MBS). La MBS totale d'une exploitation est obtenue en appliquant à chaque tête d'animal ou à chaque hectare de culture un coefficient, dit « coefficient MBS », puis en sommant ces MBS partielles. L'OTEX d'une exploitation est déterminée par la contribution relative des MBS partielles à la MBS totale.

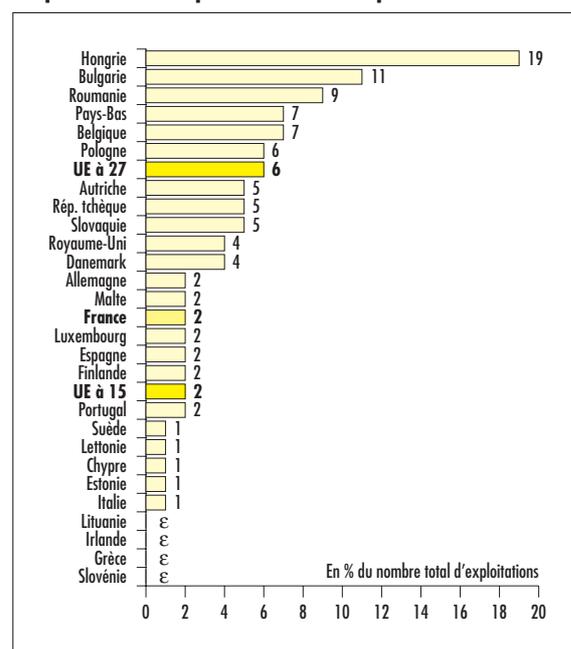
Données chiffrées complémentaires page 31.

Exploitations spécialisées en herbivores



Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2005

Exploitations spécialisées en porcs et volailles



Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2005



Quatre pays concentrent 60 % de la production animale européenne

Lait, bovins et porcins constituent les trois quarts de la valeur de la production animale de l'Union européenne. La France et l'Allemagne en sont les principaux producteurs, devant l'Italie et l'Espagne.

La production laitière contribue pour un tiers à la valeur de la production animale de l'Union, la production porcine et la production bovine y participent chacune à hauteur de 22 %.

La France se situe au premier rang des pays de l'Union par sa production bovine, au second rang pour la production laitière, derrière l'Allemagne et au troisième rang pour sa production porcine derrière l'Allemagne et l'Espagne.

La production des pays est parfois spécialisée. Plus de la moitié de la valeur de production animale de l'Estonie, de la Lettonie et du Luxembourg est issue du lait. La production porcine est fortement représentée au Danemark, la production bovine en Irlande, en France et au Luxembourg. La production ovine et caprine représente

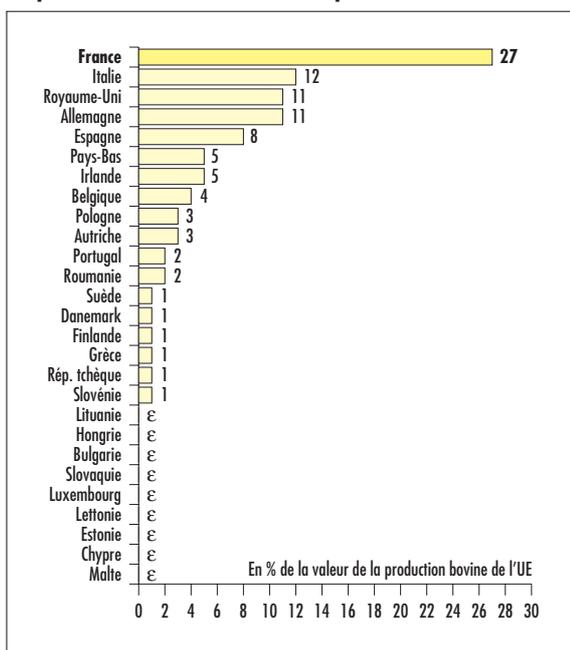
30 % de la production animale grecque. La Hongrie est spécialisée en volaille et la Roumanie en œufs.

Définition

La notion de **production**, dans les comptes de l'agriculture, représente la valeur des productions vendues, stockées ou immobilisées au cours de la période, augmentée de l'autoconsommation et de l'intra consommation d'alimentation animale sur l'exploitation. La production est valorisée au prix de base, c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits.

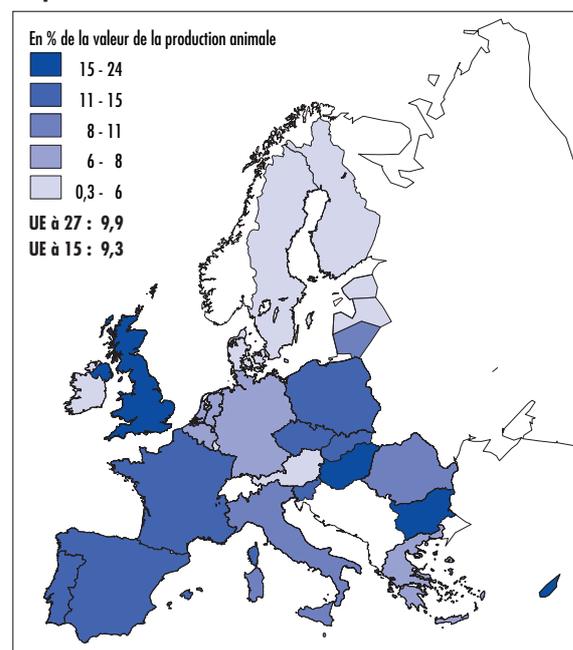
Données chiffrées complémentaires page 32.

Part de chaque État dans la production bovine européenne



Source: Eurostat 2006

Part des volailles dans la production animale totale



Source: Eurostat 2006



Près de la moitié du cheptel bovin se situe en France, en Allemagne et au Royaume-Uni

Premier éleveur bovin de l'Union, la France rassemble un cinquième du cheptel bovin européen. L'Allemagne et le Royaume-Uni en sont de grands éleveurs. L'Allemagne devance l'Espagne et la Pologne par son cheptel porcin.

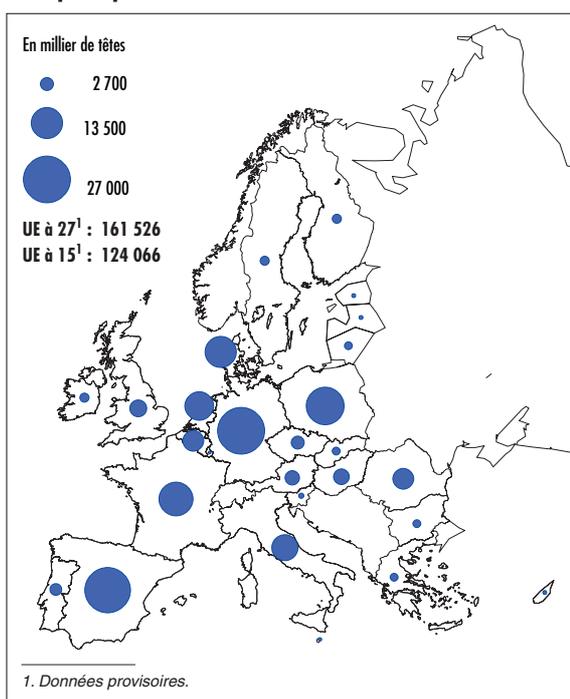
Avec un troupeau bovin de 19 millions de têtes en 2006, soit 21 % du cheptel bovin européen, la France est le premier éleveur de l'Union. Elle est au quatrième rang pour les porcins, derrière l'Allemagne (17 % du cheptel européen), l'Espagne (16 %) et la Pologne (12 %). Le Royaume-Uni domine pour son cheptel ovin et les caprins sont les mieux représentés en Grèce.

En général, l'essentiel des cheptels est élevé par un nombre relativement restreint de pays. La

majorité des États ne possède qu'une infime part du cheptel européen : 1 % par exemple des bovins ou des porcins appartiennent à des élevages grecs ou lettons.

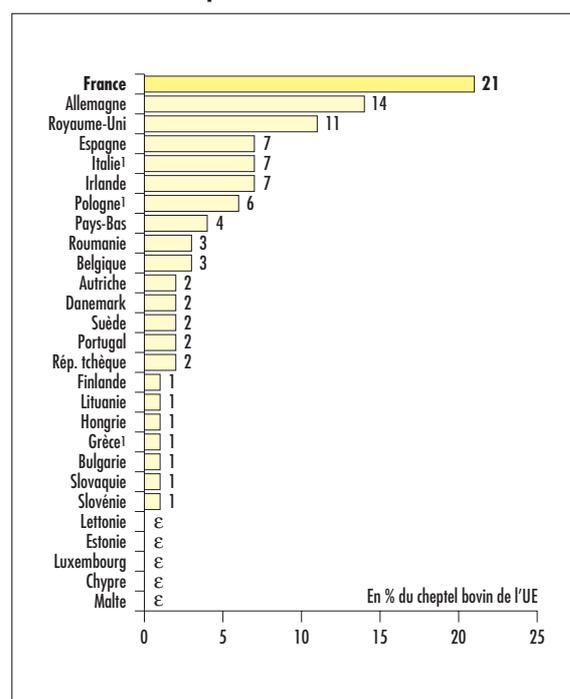
Données chiffrées complémentaires page 33.

Cheptel porcin



Source : Eurostat 2006

Part de chaque pays dans le cheptel bovin de l'Union européenne



Source : Eurostat 2006



60 % de la production laitière de l'Union en Allemagne, France, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni

L'Allemagne et la France fournissent un tiers de la production laitière de l'Union. La France se place en deuxième position des États de l'Union, derrière l'Allemagne, aussi bien pour son cheptel de vaches laitières que sa production laitière.

La valeur de sa production laitière (près de 7 milliards d'euros en 2006) place la France au second rang des États européens. Elle est devancée par l'Allemagne dont la valeur de la production laitière avoisine 8 milliards d'euros, soit 18 % de la valeur européenne totale.

Les structures de production diffèrent : 91 % du cheptel laitier vit dans des exploitations qui ont entre 20 et 100 vaches laitières en France, cette proportion est de 64 % en Allemagne qui compte davantage de grandes exploitations laitières. Elle est de moins de 10 % en République tchèque et en Slovaquie, où les grandes exploitations domi-

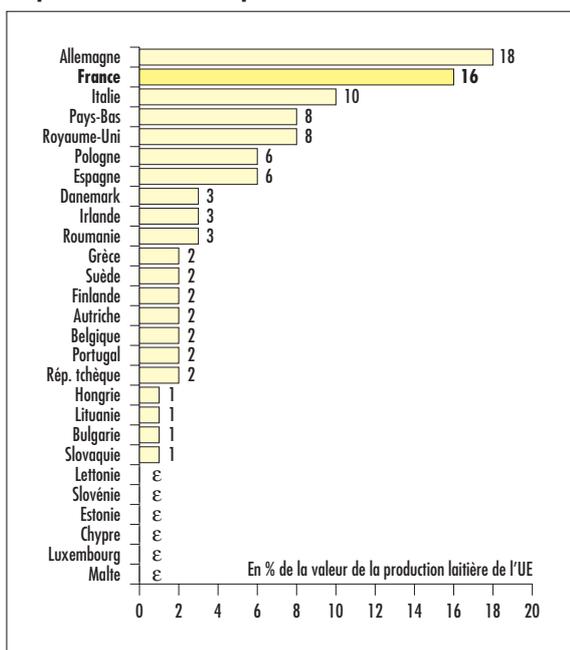
nent, et en Lituanie et en Roumanie où les petits élevages sont plus fréquents.

Définition

La notion de **production**, dans les comptes de l'agriculture, représente la valeur des productions vendues, stockées ou immobilisées au cours de la période, augmentée de l'autoconsommation et de l'intra consommation d'alimentation animale sur l'exploitation. La production est valorisée au prix de base, c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits.

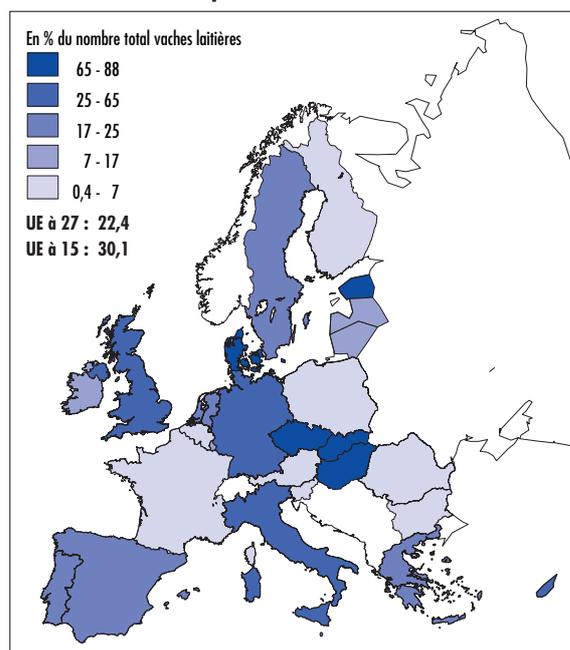
Données chiffrées complémentaires page 34.

Part de chaque État dans la production européenne de lait



Source: Eurostat 2006

Vaches laitières dans les élevages de 100 têtes ou plus



Source: Eurostat 2005